



ÉDUCATEUR·TRICE DE JEUNES ENFANTS



Formation en 3 ans, niveau 6, accessible avec le bac ou diplôme, certificat, titre homologué ou inscrit RNCP niveau 4 et +

En 2021, l'IFTS change de nom et devient Ocellia !

Prochaine session

Septembre 2021

S'inscrire

Lycéens, personne en réorientation scolaire, demandeurs d'emploi, apprentis :

sur ParcoursSup
20 janvier - 8 mars 2021

Salariés, contrats professionnels, CPF de transition, financement pris en charge par l'employeur ou OPCO :

sur le site de l'IFTS
20 janvier - 30 mai 2021

S'informer

Réunion d'infos :

A 17h30, à distance, inscription sur notre site

> Mercredi 3 février 2021

> Lundi 8 mars 2021

Journée Portes Ouvertes :

> Samedi 23 janvier 2021

Ocellia Grenoble Echirolles
3 avenue Victor Hugo
38432 Echirolles Cedex
Tél. : 04 76 09 02 08
Email : iftsinfo@ifts-asso.com

@ ifts-asso.com

@ facebook.com/ifts.echirolles

@ twitter.com/ifts38

Le métier

L'éducateur·trice de jeunes enfants accompagne des jeunes enfants, dans une démarche éducative et sociale globale en lien avec leur famille.

Il/elle travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluri-professionnelle. Il/elle peut coordonner des actions éducatives au sein de la structure. Il/elle est également amené à développer des partenariats avec les professionnels du territoire dans les champs éducatif, culturel, social, médico-social et sanitaire.

L'éducateur·trice de jeunes enfants développe une fonction d'expertise éducative et sociale sur la politique de la famille et le champ de la petite enfance.

La formation

La formation se déroule sur 3 ans : 1500h d'enseignement théorique + 60 semaines de formation pratique (stages)

Elle est organisée autour de 6 piliers pour construire l'identité professionnelle :

- > L'éthique
- > Le positionnement professionnel
- > Participation et citoyenneté
- > Droit, politiques publiques et pratiques concrètes
- > Praticien réflexif
- > Intervention sociale

L'assistant de service social, l'éducateur de jeunes enfants, l'éducateur spécialisé sont des travailleurs sociaux. Ils ont des compétences communes, partagées, pour lesquelles l'IFTS met en œuvre un véritable socle commun de formation, ainsi que des compétences spécifiques.

Coût et financement

- > Droit d'inscription : 170€ (remboursé aux boursiers)
- > Frais de scolarité : 720€
- > CVEC : 92€ (remboursé aux boursiers. Tarif 2020, susceptible d'évoluer en 2021)

Pour les personnes en cours d'emploi bénéficiant d'un financement de leur employeur ou d'un OPCO : sur devis.

Bourse et aides régionales pour les formations sanitaires et sociales : sous conditions de ressources, infos et dépôt de dossier auprès de la région Auvergne Rhône-Alpes

Entrer en formation

L'entrée en formation se fait sur épreuve orale d'admission, qui se déroule sous forme d'un entretien de 30mns avec un jury (formateur ou professionnel)

Tarif épreuve d'admission : 150€